

FEUILLETON DU "SAMEDI", 9 MARS 1901 (1)

Marie - Jeanne

OU LA FEMME DU PEUPLE

TROISIÈME PARTIE

Deux crimes

CHAPITRE I. — LES PROJETS D'APPYANI

(Suite)

—Oui, Charlotte, que j'ai fait élever dans ma maison, dont j'ai fait ta gouvernante, presque ton amie plutôt qu'une servante, Charlotte est la fille de la pauvre créature qui m'a sauvé la vie.

—Ah ! dit Mme de Bussières elle ne nous quittera jamais.

—Jamais ! répéta le comte.

Appyani, à cet instant, était absorbé par de profondes réflexions. La lumière se faisait dans son esprit.

Il s'expliquait, maintenant, cette nervosité de Charlotte, si étrangement déve'oppée, qu'elle avait créé, en elle, une double nature et faisait d'elle l'étonnant "sujet" d'hypnotisme et de suggestion dont il se servait sans comprendre, lui-même, la cause de cette puissance surhumaine qu'il exerçait sur elle.

Charlotte à l'état de nature était douce, affectueuse et dévouée.

C'était le cœur de sa mère qui battait, alors, dans sa poitrine.

Plongée dans le sommeil hypnotique, des instincts de haine, de férocité semblaient s'éveiller en elle.

C'était le sang de son père qui bouillonnait alors, dans ses veines.

Et le docteur Appyani entrevoyait comment il allait, maintenant, exploiter cette double nature, au profit de ses sinistres projets.

Tout semblait devoir marcher au gré du docteur.

D'une part, il avait réussi à faire avancer de quelques jours le voyage de noces.

Il avait, d'autre part, la conviction que Robert Maurel n'interviendrait pas pour se placer entre lui et la comtesse de Bussières.

Après l'impression d'étonnement d'abord, puis d'émotion violente et presque d'épouvante qu'il avait éprouvée en se trouvant, tout à coup, face à face avec son mortel ennemi, il en était arrivé à se persuader qu'il n'avait plus rien à redouter d'un adversaire qui, dans son intime conviction, reculerait devant le retentissement qu'aurait dans la société que fréquentait M. d'Anglemont une accusation catégorique contre un de ses intimes.

Il se figurait avoir deviné ce qui se passait dans l'esprit de Robert Maurel lorsque celui-ci avait tout à coup paru abandonner le projet d'une démarche auprès de M. d'Anglemont et s'était décidé à retourner immédiatement à Paris.

En cela il ne se trompait pas. Robert Maurel avait effectivement reculé devant la perspective du scandale qui pourrait se produire à la suite des révélations dont il se chargerait concernant l'hôte de M. d'Anglemont.

Il s'était mis aussitôt en route pour Paris, afin de ne pas se donner le temps de la réflexion ; afin surtout de ne pas se laisser influencer par la présence d'Appyani auprès de la comtesse de Bussières.

Et maintenant qu'il s'éloignait de cette demeure où il avait passé tant de jours heureux, l'infortuné subissait toutes les souffrances d'une âme profondément ulcérée.

A ces souffrances devait bientôt s'ajouter l'effet de l'ébranlement physique provoqué par les nombreuses et terribles émotions qui s'étaient succédé pour lui.

En arrivant dans son appartement de l'hôtel de la rue Coquillière, Robert Maurel fut pris d'une sorte de transport à la suite duquel se déclara une fièvre intense.

Pendant toute la nuit, le malheureux, en proie au délire, n'avait cessé de répéter le nom exécré d'Appyani et le nom adoré de Sophie de Bussières, comme si, dans le développement du plus effroyable cauchemar, il eût eu la vision du terrible avenir qui attendait la famille de Bussières.

Au réveil, était-il resté, dans l'esprit du malade, quelque souvenir de l'horrible cauchemar ? Toujours est-il que les résolutions si sagement prises la veille s'évanouissaient rapidement devant l'irrésistible tentation qu'éprouvait à présent Robert Maurel de démasquer le misérable qui avait réussi à se faire admettre dans l'intimité de M. d'Anglemont.

Cette tentation s'acharnant en son esprit le décida à révéler à la comtesse de Bussières ce qu'était Appyani.

Il sauta à bas du lit, s'habilla à la hâte, avec l'intention d'aller se renseigner à l'hôtel même de M. d'Anglemont, à Paris.

Il apprit que le docteur Appyani était un ami intime du comte de Bussières et que, présenté par ce dernier moment des fiançailles, il avait su se faire bien venir de M. d'Anglemont, au point que ce dernier l'envoyait chercher quand il restait quelques jours sans venir le voir.

Ce fut le dernier coup porté aux hésitations de Robert Maurel. Décidé désormais à ne plus se laisser arrêter dans sa résolution par des considérations d'aucune sorte, il écrivit la lettre suivante :

" Madame la comtesse,

" Je vous avais promis, je m'étais promis à moi-même que rien de moi ne viendrait troubler votre repos dans l'avenir et que, mort pour vous, je m'ensevelirais dans l'oubli du passé.

" Si je manque aujourd'hui à cette ferme résolution, si je romps, si tôt, après m'y être moi-même condamné, le silence qui devait régner éternellement entre vous et moi, c'est que j'y suis contraint par un devoir auquel je ne saurais me soustraire, sans me rendre complice du danger dont vous êtes menacée et du scandale qui pourrait jaillir sur le nom de M. d'Anglemont.

" Je n'ai pas à rechercher par quelles circonstances M. le comte de Bussières a pu se lier d'amitié avec le docteur Appyani.

" Mon devoir est de vous supplier de vous tenir en garde contre tout ce que ce misérable pourrait tenter pour troubler votre repos et votre bonheur.

" J'ai écrit le mot " misérable ", et si je veux vous épargner de connaître par moi l'histoire de cet homme, j'affirme cependant que je le sais capable de toutes les bassesses.

" Vous n'en douterez pas quand vous saurez qu'il vous a espionnée, et suivie, comme ferait un laquais, lorsque vous alliez, hier, au rendez-vous de Marie-Jeanne. Il a traitreusement surpris notre entretien, il est aujourd'hui initié à nos secrets.

" C'est une arme dont il voudra, je n'en doute pas, faire un criminel usage.

" Mon devoir était de vous prévenir et de vous mettre en garde, vous et les vôtres, contre les pièges que vous tendra, je n'en doute pas, le misérable que je démasque à nos yeux.

" Ma tâche est accomplie. Je vais de nouveau quitter la France, sans doute pour longtemps, peut-être pour toujours !

" Adieu !

ROBERT MAUREL "

Si le sort avait permis que cette lettre parvint à son adresse, que de tourments eussent été épargnés à la comtesse de Bussières !

Conjurée d'avoir à se défier de l'ennemi dont on lui signalait la présence elle eût accepté le conseil donné par un ami dont elle ne pouvait douter.

Mais il était écrit que le hasard s'acharnerait à servir les projets d'Appyani.

En effet l'hôte de M. d'Anglemont se promenait devant la grille du parc lorsqu'il avait aperçu, sur la route, le facteur remettant une lettre à Charlotte.

Celle-ci en avait rompu le cachet et demeura surprise en voyant qu'une autre missive se trouvait sous l'enveloppe.

Elle avait glissé cette seconde lettre dans sa poche et, le facteur s'étant éloigné, elle se dirigeait vers la maison, en toute hâte.

Appyani devina, aussitôt, que cette seconde lettre était destinée à Mme de Bussières, et faisant appel au mystérieux pouvoir qu'il exerçait sur Charlotte, il renouvela ce qu'il avait fait naguère, à propos du bouquet et de la lettre destinée Marie-Jeanne, il tendit la main et prononça ce mot :

—Arrête :

Charlotte, sans avoir aperçu Appyani, sans avoir même soupçonné sa présence, cessa tout à coup de marcher.

Elle n'avait plus ni volonté, ni conscience d'elle-même.

Immobile, insensible et muette, elle attendit.

—Donne, articula d'une voix brève Appyani qui s'était approché.

Charlotte tendit la lettre.

—Va, maintenant, et oublie !...

Et Charlotte, comme si elle sortait d'un rêve, le regarda surprise de se trouver en face de lui, puis s'éloigna pensive, mais ne sachant rien de ce qui venait se passer.

Appyani aussitôt était entré dans le parc et avait décacheté le pli.

A mesure qu'il lisait, sa physionomie exprimait une violente colère.

Mais bientôt, retrouvant toute son audace, il prononça ces mots :

—Décidément tu joues de malheur, Robert Maurel. J'ai désormais le champ libre.

Il ajouta mentalement :

—Des deux hommes qui me gênent, débarrassons-nous d'abord de celui qui reste ici. S'il prend jamais fantaisie à celui qui s'ex-

(1) Commencé dans le numéro du 22 décembre 1900.